



**Chères lectrices, chers lecteurs**

Je suis heureux de vous faire parvenir notre dernier Infoticker SISA **declare|it**. Prenez 10 minutes de votre temps pour remettre vos connaissances douanières à jour.

Après le lancement réussi des nouvelles versions V3.0 **declare|it** et V2.8 de NCTS en novembre de l'année dernière les clients de SISA ont pu envisager les mises à jour du 12 décembre 2011 et du 1<sup>er</sup> janvier 2012 avec sérénité.

2012 offre de nouvelles perspectives avec le nouveau module **declare|it** transit et la version Windows. Tous les modules de la douane peuvent être exploités à partir d'une base commune sur i5 (AS/400) ou Windows.

En 2012 la douane Suisse veut finaliser l'éternel projet „passavant“ et „dédouanement sous acquit à caution“.

N'hésitez pas à nous contacter, l'équipe de SISA **declare|it** répondra volontiers à toutes vos questions.



Jürg Zellmeyer  
Chef de produit **declare|it**

**Lancement **declare|it** V3.0**

Le lancement de **declare|it** V3.0 et NCTS V2.8 a pu être conclu avant le 12 décembre pour tous les clients, comme prévu. Tous les clients SISA étaient ainsi prêts à partir du 12 décembre 2011, conformément à la demande de la douane.

**Plausibilité élargie pour S&T**

Dans le cadre des adaptations HS sur 1.12012 la douane a procédé à une vérification de la plausibilité des annonces d'exportation au moment de l'annonce de sélection. Ainsi il est possible qu'une

déclaration correcte par le passé soit refusée à cause des adaptations des données de base effectuées entre temps. Par ex. : numéro de tarif nul ou autorisation obligatoire.

Les messages d'erreur de la douane ne peuvent être éliminés que par la correction de l'annonce d'exportation par l'exportateur.

**Données de base NCTS**

Les données de bases NCTS fournies par la douane ne correspondent pas encore à 100% aux données selon t@res.

Par exemple, NCTS demande toujours un nombre de pièces pour les montres, bien que cela ne soit plus nécessaire selon t@res. Des erreurs se sont glissées dans les mises à jour de janvier, empêchant la déclaration correcte de certains numéros de tarif.

Avec la dernière mise à jour de fin février, la douane devrait être en mesure de livrer des données de base NCTS correspondant à 100% aux données t@res.

**NCTS: Lettres manquantes pour les documents de transit**

Vous avez sûrement déjà pu constater qu'il manque souvent des lettres sur les documents de transit lors d'annonce de transit, surtout à l'intérieure des adresses ou de la description de marchandises.



Ceci n'est pas une erreur du logiciel SISA, mais une nouvelle fonction de filtrage de la DGD. Depuis que beaucoup de pays de l'Europe de l'Est ont intégré des signes illisibles dans le réseau international de

NCTS, lors d'annonces internationales, les erreurs se multiplient entre les administrations douanières. Depuis que l'Allemagne n'accepte plus que les caractères de base, la douane Suisse a été forcée de remplacer les signes manquants par d'autres caractères ou par des espaces.

Il faudra accepter cette situation jusqu'à ce que des consignes claires soient données par TAXUD sur les caractères à utiliser.

Pour cela il est opportun d'utiliser les lettres des caractères de base dès la saisie, pour s'assurer que tous les caractères soient imprimés sur le document de transit.

Ex. : KAEGENSTR. au lieu de KÄGENSTR.

### **Caractères de base**

Lettres de A à Z et de a à z

Chiffres de 0 à 9

. , ; - + = ( ) / ? ! % & \* < >

Espace, apostrophe et guillemet.

## **declare|it Patch V3.0.3.2.7**

Depuis fin janvier les patches V3.0.3.2.6 et patch V3.0.3.2.7 sont disponibles. Les deux patches contiennent diverses corrections dans les modules **declare|it** V3.0 Import et Export, comme par ex. dans le module préalable, la saisie rapide, l'importation de données, le contrôle de plausibilité ultérieur etc...

Tous les clients ont réceptionné le patch sur leur système, ainsi que les instructions d'installation. Si nécessaire, SISA peut assister ou procéder à l'installation.

Dans le centre de calcul, le patch est déjà installé.

## **declare|it Transit**

En ce moment nous testons les kits de migrations NCTS, qui devraient assurer la migration des données NCTS Classics vers **declare|it**. Ainsi nous pourrons garantir qu'avec **declare|it** Transit il sera possible d'accéder aux anciennes procédures NCTS pour effectuer des corrections et des recherches.

Nous planifions la première relève de NCTS Classic par **declare|it** Transit pour le 2ème semestre 2012.

## **declare|it Windows**

Les premiers projets **declare|it** Windows sont en ce moment en phase d'étude et de test.

A partir du 2ème trimestre 2012 les installations de **declare|it** qui ont déjà fait leurs preuves sur IBM iSystem seront disponibles sur serveur Windows.

## **eDDAT et IPTN**

En février les premiers entretiens ont eu lieu au sein des groupes de travail et de contact. Pour ces deux projets, SISA travaille à l'analyse des détails avec la DDE.

### **eDDAT/TdP:**

Informatisation des déclarations en douane pour l'admission temporaire et le trafic de perfectionnement. Remplacement des formulaires 11.73, 11.74, 11.86, 11.71, 11,72 und 11.86

### **IPTN**

Informatisation du procédé de transit national. Remplacement des formulaires 11.51 et 11.52, et remplacement des déclarations simplifiées sous acquit-à-caution pour le fret aérien entre aéroports douaniers.

La réalisation est planifiée pour début 2013, avec le but de démarrer une exploitation pilote au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2013. A partir du 1er juillet 2013 le processus électronique devrait être à la disposition des tous les clients de la douane.

SISA va coordonner la planification des versions à venir de **declare|it** avec les deux projets de la douane, pour que les clients SISA aient la possibilité de participer à l'exploitation pilote, et la possibilité d'utiliser le logiciel dès qu'il sera validé.

## Dates et activités

- **1er janvier 2012: Passage au système harmonisé (HS)**
- **1er janvier 2012: Eurostat NCTS** pour NCTS les codes devise sont transmis à la douane
- **1er février 2012:**  
**Fusion Helpdesk au sein de la DGD:**  
Le helpdesk de la DGD pour e-dec et NCTS est dorénavant joignable au n° unique +41 31 322 60 00.
- **14 février 2012:**  
Première réunion du groupe de travail eDDAT au sein de la DGD. SISA va participer au groupe de travail.
- **Février 2012:** Patch V3.0.3.2.7 le patch pour **declare|it** V3.0 est disponible et devrait être installé.
- **Début mars 2012:**  
Première réunion du groupe de travail IPTN (informatisation du procédé du transit national) au sein de la DGD. SISA va participer au groupe de travail.

## Helpdesk DGD

Depuis le 1er février 2011 la douane possède un Helpdesk commun pour les applications douanières. Pour e-dec et NCTS il n'y a plus qu'un seul numéro d'appel. Le nouveau numéro est le: **+41 31 322 60 00**.  
Questions écrites à déposer sous [Formulaire de contact Helpdesk CSC](#).

### Informations supplémentaires:

[Info CSC fusion des contacts du Helpdesk e-dec et NCTS](#)

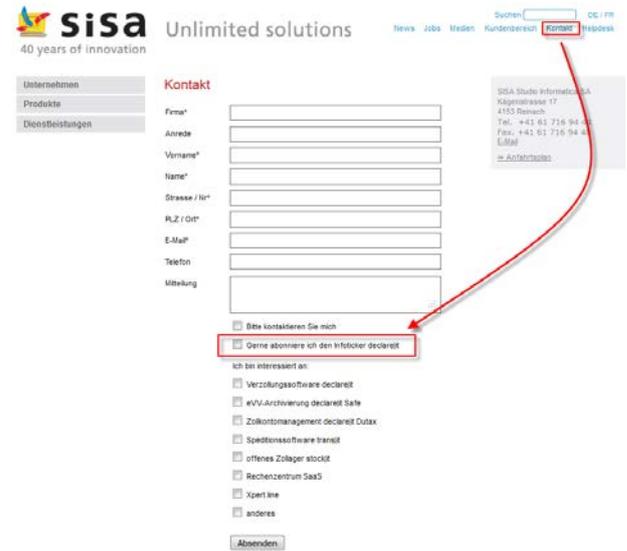
## Helpdesk SISA

Du lundi au vendredi de 07:00 à 19:00

Téléphone: 061/716 94 49  
E-mail: [support.reinach@sisa.ch](mailto:support.reinach@sisa.ch)  
[www.sisa.ch](http://www.sisa.ch)

## Inscription pour Infoticker

Vous souhaitez recevoir cet Infoticker directement par e-mail ?  
Veuillez nous contacter avec le formulaire de SISA.



## declare|it Informationen par



### SISA declare|it Info

@declareit\_info Schweiz

Informationen rund um den Schweizer Zoll, die elektronischen Zollverfahren und die SISA declare|it Applikation  
<http://www.sisa.ch>

 Folgen

 Texte follow declareit\_info to den Shortcode Deines Anbieters

### Informations supplémentaires:

[twitter: declareit\\_info](#)